



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 89719

Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des personnels en attente de mutation inter académique. De nombreux enseignants, subissant les mutations professionnelles de leurs conjoints, déposent des demandes de mutation dans le cadre des mouvements inter-académiques. Or, dans les zones déficitaires, ces requêtes sont généralement refusées, créant ainsi des situations difficiles pour les familles confrontées à la séparation d'un des parents ou à de longs trajets. Devant ces difficultés, beaucoup d'enseignants prennent la décision de demander une disponibilité. De plus, un fonctionnaire ne pouvant être recruté sur un poste de contractuel par sa propre administration, les postes sont occupés par des contractuels n'ayant pas la formation pédagogique des enseignants de l'éducation nationale. Il arrive aussi que, dans l'enseignement secondaire, certains postes ne soient pas pourvus, privant les élèves d'heures d'enseignement, alors que dans le même temps des professeurs disponibles et présents sur le département de l'établissement mais n'ayant pas obtenu leur mutation, restent inoccupés. Elle lui demande si une réforme du mode de mutation des enseignants est envisagée afin d'éviter que l'éducation nationale se prive pendant plusieurs années de personnels formés.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Fioraso](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89719

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7532

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)